

## Vous travaillez dans l'industrie et commerce du diamant? Votre salaire va augmenter !

### Pourquoi est-ce que mon salaire augmentera ?

Votre salaire augmente parce que les produits dans les magasins deviennent plus cher (=indexation). Vos primes seront aussi adaptées.

### Quand est-ce que je reçois mon augmentation?

Votre salaire augmentera le 1er Janvier.

### A combien s'élève cette augmentation ?

L'augmentation s'élève avec 5 EUR sur tous les salaires journalier indivisible. Vous pouvez trouver les nouveaux salaires minimums et les primes ci-dessous.

**Attention: il est possible que vous gagniez plus que le salaire mentionné ci-dessous (pour votre catégorie). Dans ce cas, votre salaire sera également augmenté.**

<b>Secteur des grosseurs - examinateur du diamant 1ère classe*</b>	
Par semaine de 5 jours	Par jour
486,40	97,28

\* Examineur du diamant spécialiste: au moins le salaire d'examineur du diamant de première classe augmenté de 10 %

<b>Sciage et dessin du diamant - clivage</b>	
Par semaine de 5 jours	Par jour
459,90	91,98

## Industrie et commerce du diamant – CP 324

<i>Branches petit et petite fantaisie - traitement de pierres précieuses colorées et de pièces plates - sertir pour coquilles lumineuses - examinateur du diamant 2ème classe - raccommodeur de scie</i>	
Par semaine de 5 jours	Par jour
459,90	91,98

<i>Apprentis industriels</i>			
	Pourcentage*	Par semaine de 5 jours	Par jour
1 <sup>re</sup> année, 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> semestre	23 %	105,80	21,16
2 <sup>e</sup> année, 3 <sup>e</sup> semestre	35,5 %	163,30	32,66
2 <sup>e</sup> année, 4 <sup>e</sup> semestre	47,5 %	218,50	43,70
3 <sup>e</sup> année, 5 <sup>e</sup> semestre	70,5 %	324,20	64,84
3 <sup>e</sup> année, 6 <sup>e</sup> semestre	88 %	404,70	80,94

\* secteur des petites marchandises = 100 %

<i>Prime d'ancienneté</i>	
Après 10 ans	124,00
Après 20 ans	248,00
Après 30 ans	496,00
Après 40 ans	744,00

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages de l'affiliation.

Rendez-vous sur : <http://www.cgslb.be/avantages/>

S'affilier ? <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb/register>